



Association
des Bibliothécaires
de France

Compte-rendu Conseil d'Administration ABF Pays de la Loire

Le 6 juin 2022
Visio conférence

Présents : Nathalie Godard, Violaine Godin, Florence Gombeau, Sandrine Coston, Martine Legué

Excusés : Julien Bodin, Florence Doucet

Site de formation

2022-2023 : Acceptation ou non des dossiers en retard

La date limite de dépôt des dossiers d'inscription à la formation d'auxiliaire de bibliothèque a été indiquée comme suit : "Avant le 1er juin". Cette formulation a été imposée à tous les sites de formation en raison d'une homogénéisation des documents des sites de formation (cf certification Qualiopi). Or elle porte à confusion, le cerveau humain ne retenant que la date. De plus, les inscriptions 2021-2022 avaient été prolongées jusqu'au 15 juin.

La mise en place d'une évaluation des tuteurs à l'année modifie le positionnement des bibliothèques départementales (2 se sont exprimées clairement). En effet, quand il n'y a pas de tuteur professionnel dans la bibliothèque, le référent de territoire de la bibliothèque départementale prenait ce rôle. Avec cette évaluation, ce n'est plus envisageable car une évaluation engage le tuteur, qui dans ce cas ne côtoie pas l'élève au quotidien et n'est donc pas à même de l'évaluer. Cependant, les bibliothèques départementales avec qui le site a dialogué, acceptent d'accompagner le tuteur, n+1 de l'élève via des rdvs trimestriels.

Le groupe décide d'accepter les dossiers d'inscription reçus le 1er juin mais pas ceux reçus après cette date, en raison de l'éventuelle ambiguïté.

Le site de formation va donc pouvoir envoyer les convocations pour la journée de sélection le 4 juillet.

Point à faire sur le jury le 4 juillet prochain en amont.

2021-2022 : Manque d'enseignants pour 2 cours

Cinq enseignants ont exprimé le souhait d'arrêter leurs cours pour des raisons différentes (mutation, activité professionnelle, déménagement, reconversion).

8 cours à reprendre. Il en reste 2 à ce jour, soit 18h sur les 200 que compte la formation. Une collègue de Vendée est peut-être intéressée. Se renseigner auprès de la BU via Benoît Chetaille. Martine se renseigne sur le cours de méthodologie de la bibliothéconomie et sollicite également une collègue.

De plus, les co gestionnaires du site ont exprimé la nécessité d'avoir de la relève. Florence G. souhaite lever le pied depuis 2 ans. Violaine a le même ressenti depuis 6 mois. Il est délicat de fermer le site de formation à cette période de l'année. Le mois de février, période d'inscription, est envisagé si aucune relève ne se propose.